

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 87 (1978)
Heft: 4

Artikel: Le Tibet, qu'en est-il?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549323>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE TIBET, QU'EN EST-IL?

Les lignes qui suivent et que nous avons choisi de traduire du *Tibetan Messenger*, un bulletin d'information publié par les Tibétains domiciliés aux Pays-Bas, surprendront peut-être certains de nos lecteurs qui pourraient y découvrir – à tort d'ailleurs – une connotation politique. Loin de nous cette intention. N'oublions pas que les premiers principes de la Croix-Rouge doivent être, parmi d'autres, l'impartialité et la neutralité. Pas de politique chez nous.

Il nous a cependant semblé intéressant de reproduire ici ce texte traduit de l'anglais, car il est certain qu'il reflète une partie de

l'opinion tibétaine, de ces Tibétains dont nous nous occupons en Suisse aussi, depuis les années soixante, en collaboration avec l'Association pour la création de foyers tibétains en Suisse.

Par l'insertion de ces lignes, nous ne voulons nullement prouver qui a tort ou qui a raison. Nous voulons tout simplement faire connaître un «son de cloche» peu connu du public dans notre pays. A nos lecteurs d'en tirer des conclusions personnelles.

Nous insistons ici sur le fait que ce texte n'engage pas la responsabilité de la Croix-Rouge suisse.

La rédaction

Photo H. Tschirren, Berne

Pourquoi la révolte de 1959?

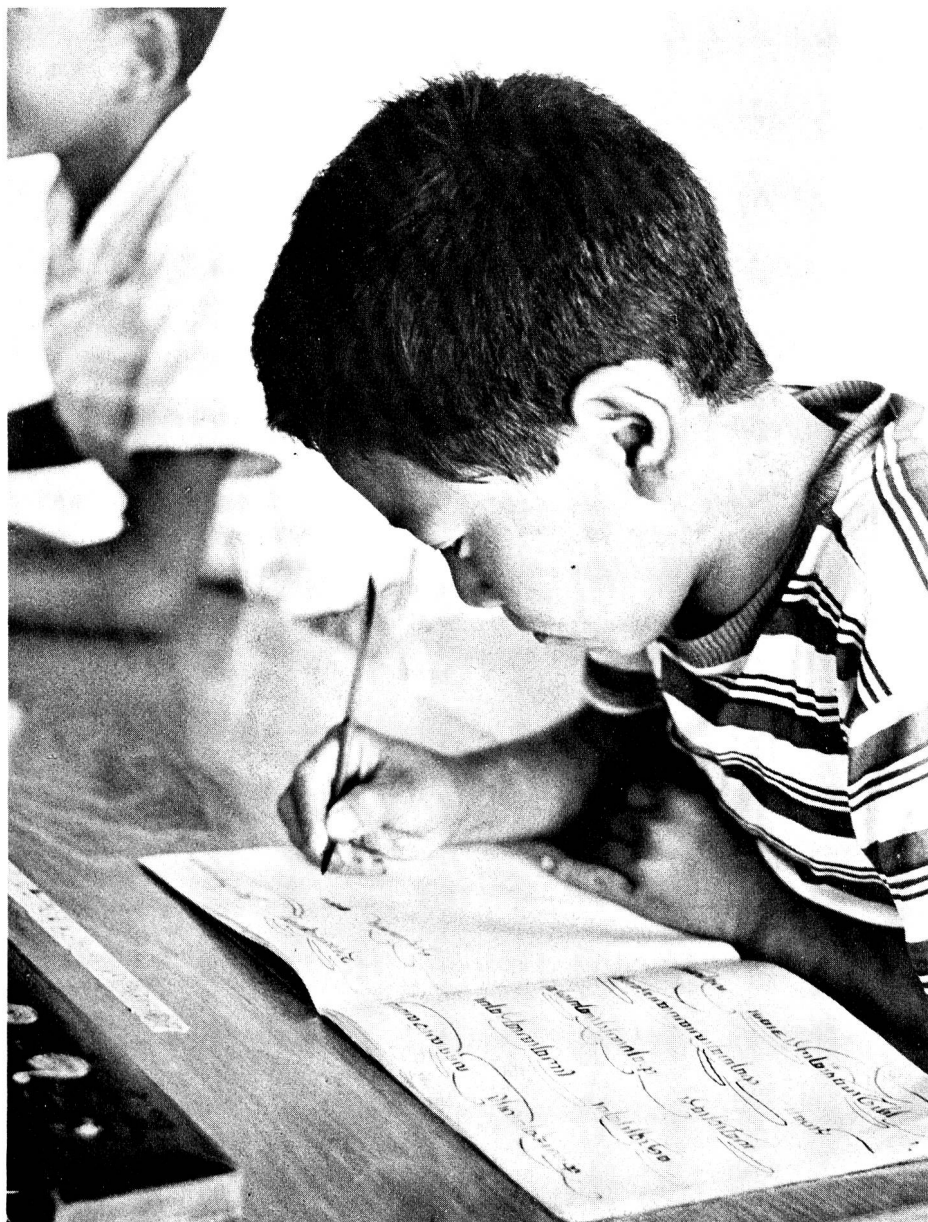
L'histoire tibétaine, fort ancienne, remonte à l'année 127 avant J.-C., lorsque des rois vinrent au pouvoir. Elle ressemble à celle de la plupart des pays, des périodes de guerre et de paix, de pouvoir central puissant et de dislocation interne, de prospérité et de pauvreté se succédant. En outre, c'est l'histoire de l'introduction et de la diffusion de la religion bouddhique, et l'incorporation de ses principes dans tous les aspects de la vie et de la culture tibétaines. C'est elle surtout qui a fait du Tibet un pays épris de paix. Par conséquent, le Tibet n'avait pas de grande armée et, lorsque l'armée populaire chinoise traversa ses frontières en 1950, sa force fut tellement supérieure que la résistance tibétaine fut bientôt matée.

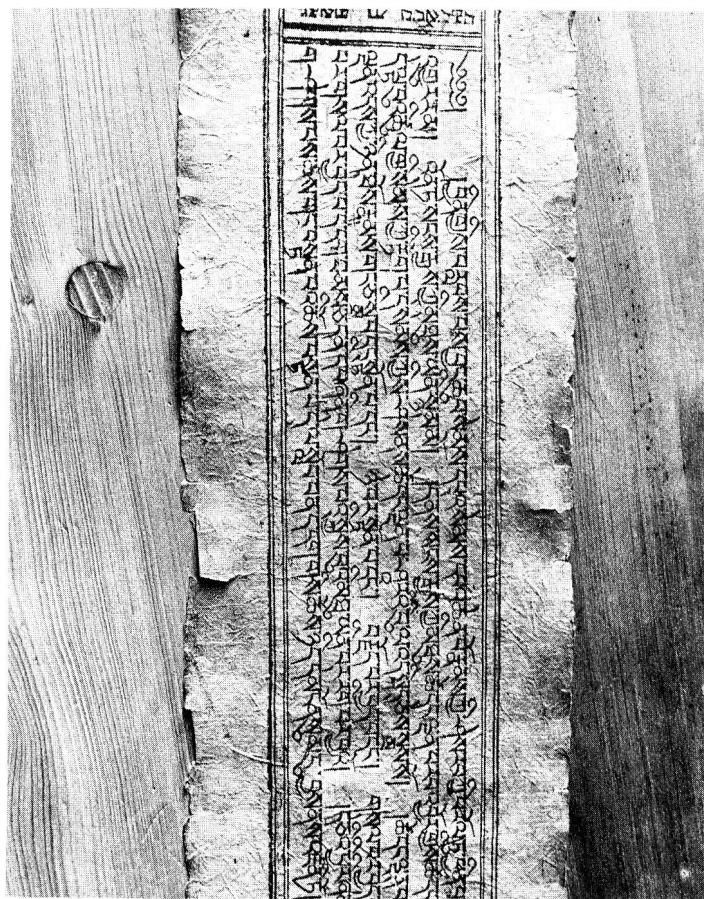
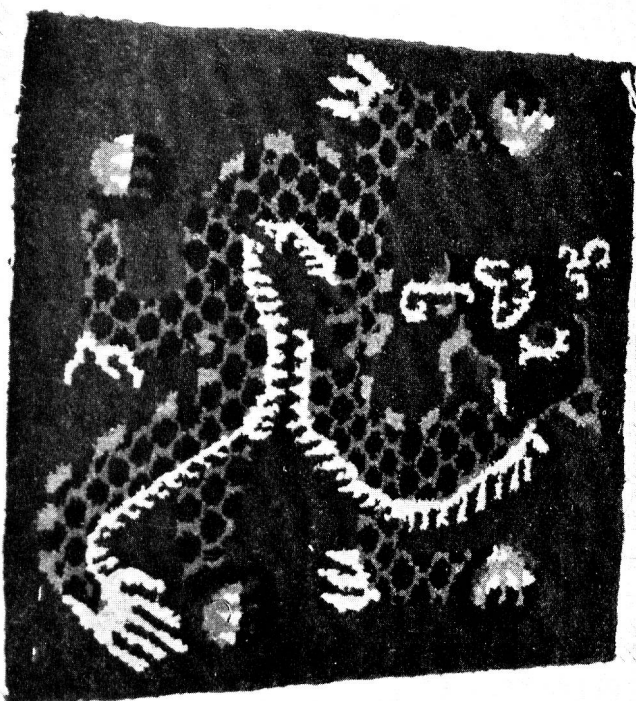
A l'instigation de Pékin, un traité de paix fut signé en 1951, par lequel la République populaire de Chine garantit aux Tibétains l'autodétermination et, entre autres choses, la liberté de religion. Très tôt cependant, il fallut déplorer des violations flagrantes de ce traité, en particulier dans l'est du pays. Des temples et des monastères furent fermés et parfois incendiés, des Tibétains envoyés dans des camps de travail, des enfants placés en Chine, et des droits fondamentaux bafoués.

Par réaction, les mouvements de résistance s'amplifièrent dans l'est du Tibet pour s'étendre bientôt à tout le pays. En 1956, les affrontements entre les forces chinoises et les guérilleros n'étaient pas rares. En mars 1959, la résistance culmina lorsque les Tibétains se mirent à craindre que les Chinois s'en prennent au Dalaï-Lama. Ils se soulevèrent ouvertement contre ceux-ci dans leur capitale de Lhasa, où la population tout entière, femmes et enfants compris, combattit dans les rues. Le 17 mars 1959, le Dalaï-Lama fut contraint de fuir son pays à cheval et arriva en Inde après un voyage fort pénible.

Le Dalaï-Lama

Au moment où le Dalaï-Lama trouva asile en Inde après son voyage périlleux, il n'était accompagné que des membres les plus anciens de son gouvernement de Lhasa et de ses fidèles gardes du corps khampas. Toutefois, de nombreux fonctionnaires religieux et laïques et plusieurs lamas venus des diverses écoles bouddhiques du Tibet se joignirent bientôt à lui en





Inde. Parmi le flot toujours croissant de Tibétains qui se mirent à émigrer vers ce pays, au Bhoutan, au Sikkim et au Népal, seul un petit nombre appartenait à l'aristocratie terrienne ou de naissance. La majorité d'entre eux avait été fermiers sur de modestes parcelles. Les autres appartenaient au monde des petits commerçants, des nomades et des moines. Cet exode varié démontrait sans doute mieux que tout les véritables sentiments que le Tibétain moyen éprouvait par rapport à la présence chinoise. Pour les exilés, le Dalaï-Lama demeure sans conteste le chef suprême et le guide spirituel du peuple. C'est ce que les Tibétains déclarèrent lorsqu'ils risquèrent leur vie pour le suivre en exil. Et ils continuent à le déclarer aujourd'hui, en acceptant l'autorité de son administration qui représente en fait le gouvernement du Tibet en exil, qu'il soit ou non reconnu par d'autres nations. Le Dalaï-Lama reste le symbole du Tibet et des quelque 85 000 réfugiés qui vivent maintenant à l'extérieur de leur patrie.

Le Tibet appartenait-il à la Chine?

Il ne peut y avoir de doutes quant aux caractéristiques distinctes de la race, de la langue, de la religion, de la culture, du développement historique et de la structure politique du peuple tibétain. En ce qui concerne l'indépendance du Tibet, il ne saurait pas non plus y avoir de doutes. Pour justifier la déclaration des Chinois que le Tibet fit toujours partie de la Chine, il n'existe que l'argument que la Grande-Bretagne «reconnut» la suzeraineté chinoise sur ce pays pendant une brève période. Les arguments plaçant en faveur de l'indépendance du Tibet foisonnent en revanche. Quelques exemples: «Comment le Tibet aurait-il pu rester neutre dans l'acception la plus stricte du terme alors que la Chine était engagée dans la Seconde Guerre mondiale? Quoique de dimensions modestes, le Tibet avait toujours eu sa propre force armée. Pourquoi la Grande-Bretagne dut-elle négocier des traités de commerce, en 1904 et en 1908, directement avec le gouvernement du Dalaï-Lama et non pas avec les autorités chinoises? Le treizième Dalaï-Lama ne réaffirma-t-il pas l'indépendance du Tibet en 1912? Comment, sinon en pays indépendant, le Tibet aurait-il pu participer à la première Conférence asiatique à New Delhi, arborant son propre drapeau national? Les fonctionnaires gouvernementaux du Tibet ont toujours voyagé aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne munis de passeports tibétains. Enfin, la conférence tripartite qui se tint entre la Grande-Bretagne, la Chine et le Tibet et la déclaration qui s'ensuivit et qui devait priver la Chine de toutes revendications par rap-

port au territoire tibétain peuvent être considérées comme des confirmations sans équivoque du statut du Tibet.

Quatre éléments sont nécessaires afin que puisse exister un Etat reconnu comme tel: un peuple, un territoire, un gouvernement contrôlant de fait ce dernier, et la possibilité d'entrer en relations et de négocier avec d'autres Etats. Le Tibet répondait à toutes ces exigences lorsque, en 1950, les Chinois pénétrèrent dans le pays. Cet état de choses fut par ailleurs confirmé par le Comité international de juristes dans son rapport de 1960 sur le Tibet.

Le soulèvement de 1959 était-il une révolution de classe?

Les Chinois prétendent que la révolte fut provoquée par le Dalaï-Lama et une poignée d'aristocrates et qu'elle fut écrasée par le peuple tibétain avec l'aide des soldats chinois.

Il a déjà été dit que le soulèvement se préparait de longue date. Les mouvements de résistance étaient déjà fort actifs dans les provinces de l'est, à savoir d'Amdo et de Kham, dans le courant de 1956 pour atteindre leur point culminant en 1958. A la fin de cette même année, la guérilla était si puissante qu'elle contrôlait pratiquement tous les districts du Tibet méridional et de nombreuses régions de l'est du pays avec le soutien de la population locale. A cette époque, les fonctionnaires d'Etat et le Dalaï-Lama incitèrent le pays à régler cette question de façon pacifique et à ne pas recourir à la violence.

Tout visiteur qui se rend en Inde, au Népal ou dans tout autre pays qui a donné asile aux quelque 85 000 réfugiés tibétains se rendra compte que toutes les couches de la population sont représentées, et plus particulièrement les paysans et les commerçants.

Quelle est la situation actuelle au Tibet?

Les Chinois prétendent que les Tibétains sont prospères et heureux au sein de la grande mère patrie. Ils insistent aussi pour dire que s'ils sont entrés au Tibet, c'était pour libérer des esclaves des griffes de maîtres cruels, d'aristocrates terriens, et qu'aujourd'hui la population est libre, émancipée et heureuse. Des journalistes qui ont été invités ces derniers temps en Chine par les autorités chinoises écrivent les mêmes histoires. La plupart d'entre eux sont d'ailleurs des défenseurs déjà bien connus de la Chine moderne tels que Felix Greene, Han Suyin, etc. Mais d'autres visiteurs racontent des choses bien différentes. Ils parlent d'oppression coloniale, de résistance populaire, de la destruction de monastères et de temples, de la destruction aussi du

mode de vie tibétain, de la religion et de la culture propres au pays. Ils parlent de la peur et de l'incertitude des Chinois dans ce pays pour eux peu hospitalier: bâtiments gouvernementaux trop bien gardés, des Chinois voyageant dans des convois armés... bref, plusieurs indices de défiance. Cet état de choses pourrait prouver que les aspects montrés aux étrangers par les Chinois et les histoires dites et écrites en leur faveur sont préparés et doivent constituer une façade. En outre, les visiteurs sont guidés de façon très stricte dans des endroits prévus et ne sont mis en contact qu'avec des personnes spécialement instruites. Tout cela peut sembler incroyable ou exagéré, mais il est indéniable que les Chinois tiennent à donner une bonne impression du Tibet aux étrangers à l'occasion de leur visite: magasins spécialement pourvus de marchandises non disponibles en temps ordinaire, «figurants» en costume national flambant neuf, Joh Kang, la cathédrale, restaurée tout spécialement avec des copies des images pieuses, les originaux ayant été détruits pendant la Révolution culturelle ou exportés à Hong-Kong.

Les frontières du Tibet restant pour l'instant encore hermétiquement fermées, on ne peut savoir ce qui se passe au pays que grâce aux témoignages de réfugiés qui ont réussi à fuir en Inde récemment, aux rapports officiels de la Chine (Radio Lhasa ou Radio Pékin) et aux dires des visiteurs de l'Ouest qui ont été au Tibet dernièrement sur invitation des autorités chinoises. De tout ce qui précède, on peut tracer un tableau plutôt pessimiste de la situation. Les Tibétains sont traités comme des citoyens de second ordre dans leur propre pays, la culture, la langue, la religion et les coutumes originales sont remplacées lentement mais sûrement par le mode de vie chinois. Les Chinois ne semblent pas respecter les trois résolutions prises par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1959, 1961 et 1965, condamnant la Chine pour des actes de génocide au Tibet et par lesquelles les Nations Unies insistaient sur le respect des droits fondamentaux du peuple tibétain, y compris le droit d'autodétermination. Ces résolutions insistaient aussi sur la restauration des droits politiques, mais le contrôle politique et militaire est encore et toujours en main des Chinois.

Selon Radio Lhasa, l'immigration chinoise au Tibet continue. Entre mai 1975 et l'année dernière (janvier 1977), 6600 Chinois se sont installés dans le Tibet central pour y fonder des familles. Ils se sont installés en plus grand nombre encore dans l'est du pays. Au total, on estime actuellement à 300 000 le nombre des militaires chinois et à 100 000 le nombre des civils installés dans le Tibet central. ■